BE LEAF

PROGRAMME DU BILAN DE COMPETENCES

MAJ 09/2026

Bilan de compétences Essentiel

Clarifier, Structurer, Avancer

Ce programme est modulable en fonction de l'entretien préliminaire, et pourra être individualisé en termes de :

- durée
- contenu
- modalités

L'entretien préliminaire ou préalable est gratuit et sans engagement.

Il permet de :
- Valider avec le Bénéficiaire l'adéquation entre la prestation proposée et son besoin
- Présenter le programme prévisionnel et le contenu du bilan
- Valider l'engagement du Bénéficiaire
- S'assurer que le Bénéficiaire est volontaire pour réaliser son bilan de compétences.

L'entretien préliminaire est accessible sur demande :
Par mail : amelie.terno@be-leaf.fr
Via l'agenda en ligne : agenda RDV découverte

Prérequis : Pas de prérequis pour accéder au bilan de compétences.

Objectifs et Suivi du bilan

Objectifs du bilan de compétences :

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Ce bilan de compétences a pour but de dessiner votre profil sur le plan professionnel afin de mieux connaître vos atouts, pour construire un projet aussi réaliste qu'épanouissant.

L'accompagnement est personnalisé et adapté aux besoins et objectifs de chaque bénéficiaire, dans une perspective d'évolution, de reconversion, de promotion ou de démission.

Objectifs opérationnels :

- une phase préliminaire qui a pour objet :
 - de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
 - de définir et d'analyser la nature de ses besoins ;
 - de l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

- une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :
 - d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
 - d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
 - de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

- une phase de conclusion qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :
 - de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
 - de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
 - de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet.

Cette phase de conclusion se termine par la restitution au bénéficiaire du document de synthèse prévu au Code du travail.

Évaluation :

- Synthèse de l'entretien préliminaire permettant de recueillir les attentes et besoins du bénéficiaire et d'individualiser le bilan en conséquence (durée, contenu, modalités).
- Évaluation de la progression et de l'atteinte des objectifs tout au long du parcours au travers des échanges en séance, des exercices, questionnaires et travaux d'investigation réalisés.
- Formalisation des résultats du bilan dans une synthèse personnalisée permettant notamment d'apprécier l'atteinte des objectifs et de définir le plan d'action.
- Évaluation de la satisfaction à chaud en fin de bilan et à froid entre 4 et 6 mois après la fin du bilan.
- Entretien de suivi proposé entre 4 et 6 mois après la fin du bilan.

Suivi de l'assiduité et de la réalisation :

- Feuille de présence signée après chaque séance (à distance : signature électronique via Google).
- Suivi de la réalisation des activités pédagogiques proposées sur Teachizy au moyen des données de connexion et de progression disponibles sur la plateforme.
- Suivi des autres travaux personnels (questionnaires, enquêtes métiers, recherches et exercices transmis par d'autres supports) lors des échanges et restitutions avec la consultante.

Modalités

Durée et modalités :

Parcours individualisé comprenant 13 heures d'accompagnement individuel, généralement réparties sur 7 séances sur une durée d'environ 3 mois.

Le nombre, la durée et le rythme des séances sont adaptés aux disponibilités, aux besoins et à l'avancement du bénéficiaire.

Les séances sont réalisées en présentiel au 391 avenue Rhin et Danube, 13127 Vitrolles, ou à distance selon les besoins et préférences du bénéficiaire.

Des exercices, questionnaires, enquêtes métiers et autres travaux personnels sont proposés entre les séances, via différents outils numériques ou directement par la consultante. Ces travaux complètent l'accompagnement et leur durée varie en fonction des besoins et de l'avancement du bénéficiaire. Ils ne sont pas comptabilisés dans les 13 heures d'accompagnement.

Inscription et délais d'accès :

- Inscription à l'issue d'un entretien préliminaire programmé sur demande par mail à amelie.terno@be-leaf.fr ou directement sur l'agenda de la consultante : agenda RDV découverte
- Le délai d'accès est défini en fonction des disponibilités du bénéficiaire et de la consultante ainsi que des modalités de financement. Dans le cadre d'un financement CPF, un délai obligatoire de 11 jours ouvrés est respecté entre l'envoi de la proposition de commande et la date de début du bilan.

Accompagnement ou assistance pédagogique et technique :

- 13 heures d'accompagnement individuel en présentiel ou en visioconférence, généralement réparties sur 7 séances.
- Contact par mail ou SMS en intersession.
- Amélie TERNO est votre référente tout au long du parcours pour vous assister sur les points administratifs, techniques et pédagogiques.
 - Diplômes, titres et références :
 - spécialiste de la gestion des carrières avec 15 ans d'expérience RH en grands groupes.
 - Diplômée du MBA des Arts et Métiers ParisTech en Management RH International.
 - Titre RNCP niveau 6 de Coach professionnelle.
 - Formée au métier de Consultante en bilan de compétences par Oser Rêver sa Carrière.
 - Consultante en bilan de compétences en activité.

Moyens techniques :

- Séances en visio sur Google Meet
- Espace Teachizy avec les ressources pédagogiques à télécharger
- Licences IVST, Explorama et Profil Pro 2 (questionnaires proposés selon les objectifs et les besoins du bénéficiaire dans le cadre de l'individualisation du parcours)
- Abonnement Google Workspace pour la signature électronique
- Pour le présentiel : accueil dans des locaux qui respectent la confidentialité et qui permettent un accès rapide, facile, et adapté à l'accueil de public : bureau individuel fermé, parking gratuit, accès PMR avec ascenseur, photocopieuse, salle d'attente, sanitaires, eau, machine à café, tableau blanc…

Accessibilité :

Les besoins spécifiques liés à une situation de handicap ou à toute autre difficulté susceptible d'avoir un impact sur le déroulement du bilan sont étudiés avec le bénéficiaire lors de l'entretien préalable, afin d'identifier les adaptations possibles en fonction de ses besoins et des moyens disponibles.
Les modalités d'accompagnement peuvent être adaptées dans la limite des compétences et des moyens humains, pédagogiques, techniques et matériels mobilisables dans le cadre de la prestation.

Contenu

Phase préliminaire :

Comprendre le cadre du bilan de compétences, les objectifs, la durée, les méthodes et techniques utilisées.
Présenter et valider le déroulement et les modalités d'accompagnement individualisées.
Identifier les difficultés et éléments clés du parcours professionnel et personnel, et de la situation actuelle, pour clarifier les besoins et attentes.
Valider l'objectif du bilan de compétences et identifier les ressources et besoins pour atteindre l'objectif.

Phase d'investigation :

Les intérêts professionnels
Analyser les intérêts professionnels et les motivations profondes en retraçant toutes les envies et centres d'intérêts, passions et loisirs. Questionnaires IVST et RIASEC.

L'environnement de travail et le rapport au travail
Identifier ce qui est source d'alignement au travail en clarifiant et en priorisant les besoins en terme de conditions de travail, et d'environnements souhaités. Questionnaire Explorama.

Les points d'appuis, forces et talents
Identifier les atouts transférables en recensant tous les points d'appuis : connaissances, compétences professionnelles, qualités, talents et valeurs phares.
Evaluer les besoins d'apprentissage en identifiant les compétences manquantes et les points d'amélioration.
Synthétiser et reformuler le projet en dressant un cahier des charges qui compile tous les paramètres.

Les pistes métiers, vocations et IKIGAI
Comprendre ce qui est porteur de sens en explorant et en triant les différentes vocations, les pistes à explorer, et trouver son IKIGAI.
Identifier et trier les premières pistes métiers et lancer les investigations et enquêtes.

Les enquêtes métiers
Analyser les résultats des enquêtes métiers pour évaluer la faisabilité du projet en confrontant les idées à la réalité du métier et du marché et au projet de vie.
Identifier les peurs et points de blocages en période de transition pour trouver des ressources et solutions.

Phase de conclusion :

Décision et plan d'action
Vérifier la concordance entre tous les facteurs et critères énumérés et les pistes envisagées
Analyser l'adéquation profil / projet(s) / marché(s)
Répertorier et comparer les formations envisagées conformément aux pistes étudiées
Faire un choix de trajectoire, définir et structurer un (des) projet(s) professionnel(s)
Formaliser un plan d'action en définissant les étapes intermédiaires

Bilan et remise de la synthèse
Evaluer l'atteinte de l'objectif et la satisfaction
Restituer, commenter et finaliser avec le bénéficiaire le document de synthèse personnel et confidentiel prévu par le Code du travail
Informer sur le RDV de suivi à programmer 4 à 6 mois après le bilan